

Intitulé

Sensibilisation aux troubles
psychiques

Référence

FOR 306-1

Public ciblé

Professionnels en contact avec
des personnes avec des troubles
psychiques

Intervenant:

Simon Lachique,
Consultant Formateur
Directeur de la Commission
Médicale, Santé

Prérequis

Aucun

Effectif

12 personnes

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 1 Journée
- 7 Heures de formation

Prix Inter / hors frais annexes

269 €/jour/personne

Prix Intra / hors frais annexes

Nous consulter

Délai d'accès

8 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

Mis à jour le 18/08/2026

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

Formation

SENSIBILISATION AUX TROUBLES PSYCHIQUES

Objectifs

- **Connaître les troubles psychiques,**
- **Proposer une posture adaptée selon les situations rencontrées.**

MATIN : Sensibilisation aux troubles psychique et attitudes adaptées

- Structures psychotiques et névrotiques
- Troubles de l'humeur et crise suicidaire
- Troubles de la personnalité
- Addictions
- Troubles alimentaires

--> Tableaux explicatifs, exemples concrets, vidéos

APRÈS-MIDI : Savoir adopter les attitudes adaptées en situations concrètes

--> Mises en situation, exercice d'autoévaluation, régulation avec le formateur

Méthodes et moyens pédagogiques

- Schémas explicatifs
- Travail sur les représentations
- Exercices d'application
- Discussion de groupe
- Séquences vidéos
- Tableaux explicatifs

Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Les outils et méthodes à disposition sont :

- **Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences :** qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- **Une évaluation par objectif :** à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.